



KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

Procès Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 1^{er} juin 2023

Le 1^{er} juin 2023 à 18h30, les membres de l'association Kassoumaï 78 se sont réunis en Assemblée Générale dans la salle polyvalente de Richebourg sur convocation en date du 15 mai 2023. Treize membres sont présents et six ont donné pouvoir à un des membres présents. La présidence est assurée par Monsieur Zablotski, Président, et le secrétariat par Madame Prestaut. L'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement prendre des décisions à la majorité.

Ordre du jour

- 1 Lecture du rapport moral suivi de son approbation
- 2 Présentation du rapport financier suivi de son approbation
- 3 Election du Comité Directeur
- 4 Présentation des Responsables des commissions et de leurs membres
- 5 Montant de la cotisation 2023

PREMIERE RESOLUTION

Monsieur Zablotski lit le rapport moral qui décrit les activités des différentes missions : santé, éducation, couture, travaux, développement durable et évènementiel. Les différents chapitres **complets** du rapport moral peuvent être consultés sur le site de Kassoumaï78

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN
SIRET 533 304 747 00017 - N° D'AGRÈMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumai78.org



KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

DEUXIEME RESOLUTION

Madame Courty présente le rapport financier et répond aux questions notamment sur les dépenses de la rubrique « déplacement » et sur la présentation générale du bilan financier.

Le résultat de l'exercice 2022 est de 198 932,73 euros.

Madame Courty se tient à la disposition des responsables de Mission et de Partenariat pour donner des explications sur les différents sous-bilans.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

(Élection du Comité Directeur)

Il n'y a pas eu de démissions ni de nouvelles candidatures.

Sont élus :

- Trois représentants des communes ayant un partenariat :
Christian Milébé-Vaz pour Bazainville, **Guy Yvart** pour Dammartin-en-Serve, **Christian Puppink** pour Longnes,
- Deux représentants des personnes morales : **Roger Diedhiou** pour ADECOR et **Pascal Tavernier** pour la SICAE,
- Pour les responsables de Mission : **Florence Thibaut**,
Laurent Jouanneau, **Loïc Maillier**, **Françoise Tétart**,
- **Christine Zablotzki**, **Bernadette Courty**, **Isabelle Prestaut**, **Marc Zablotzki**.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN
SIRET 533 304 747 00017 - N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumai78.org



KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

QUATRIEME RESOLUTION

Les responsables et membres de Mission sont les suivants :

- Mission scolaire Commune de Suelle : Florence Thibault responsable (en co-direction avec Isabelle Prestaut), Gérard Courtelle, Christine Davoust-Graffard, Patricia Delalande, Françoise Maïna, Françoise Tétart.
- Mission Santé : Bernadette Courty, docteur Françoise Petit, Marc Zablotzki. Le poste de responsable est toujours à pourvoir.
- Mission travaux : Loïc Maillier, responsable, Martine Aygalin, Bernard Le Goaziou, Philippe Seray, Marc Zablotzki.
- Mission Développement durable : Laurent Jouanneau, responsable, Pierre Chauvin, Françoise Tétart.
- Mission Centre de formation couture : Françoise Tétart.
- Mission « Evènementiel » : Kip Verger, Christine Zablotzki.
- Communication : Françoise Tétart.
- Site Internet : Christine Zablotzki, Maryannick Orvoen.
- Représentant de l'association au Sénégal : Sadibou Coly.

Notre association étant reconnue d'intérêt général, elle ne peut pas organiser de voyages « touristiques », l'organisation des voyages de l'association est donc assurée par la présidente de l'association **Kadiaor**, Christine Zablotzki, en collaboration avec Sadibou Coly.

CINQUIEME RESOLUTION

Il est proposé de ne pas modifier la cotisation qui est de 20 euros.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN
SIRET 533 304 747 00017 - N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumai78.org



KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

L'Assemblée Générale approuve ce maintien de la cotisation annuelle à 20 euros.

Election du Bureau par le Comité Directeur

Marc Zablotzki, Président, **Bernadette Courty**, Trésorière, **Isabelle Prestaut**, Secrétaire, sont candidats à leur succession.

En l'absence d'autres candidatures, ils sont reconduits dans leur fonction.

Notons que les responsables de mission font partie du Bureau (chapitre trois des Statuts).

L'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2023 est close à 20 heures.

Le Président
Marc Zablotzki

La Secrétaire
I. Prestaut